



FRICHE PORTUAIRE

LE HAVRE : LES DOCKS DEVENUS **CAMPUS MARITIME**

Dans le quartier Saint-Nicolas, autour des bassins Vauban, de l'Eure et Paul Vatine, les anciennes friches portuaires des docks laissent place au campus maritime du Havre, à dix minutes à pied de la gare. La Ville a fait le choix d'implanter son nouveau bassin de vie et d'emplois à l'interface entre la ville et le port.

« Tout un foisonnement de projets viennent reconstruire le cœur métropolitain du Havre », pour Thierry Lochard, chef de projet transports et mobilités et projets urbains à l'agence d'urbanisme du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH). La reconversion progressive du quartier a démarré en 2003 avec de nouveaux immeubles, équipements d'agglomération et établissements d'enseignement supérieur. Depuis, « plus de 500 logements ont été créés dans le quartier ».

L'implantation du nouveau siège de la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI), en 2005, sur le bassin Vauban, est le premier gros projet à voir le jour dans le quartier. Suivent d'autres opérations emblématiques, comme la réhabilitation des docks Vauban en centre commercial et de loisirs ; le centre aquatique les Bains des Docks, pensé par Jean Nouvel et qui attire environ « 360 000 personnes par an », selon le directeur de la

piscine ; l'ENSM (Ecole nationale supérieure maritime), qui compte près de 400 étudiants ; et, plus récemment, la réhabilitation des Docks Café en centre de congrès, le désormais Carré des Docks, livré fin 2016.

Ce centre de congrès et d'exposition, commandité par la SPL des Docks - détenue par la Ville et la Communauté de l'agglomération havraise (Codah) - et réalisé par Richez & associés (agence d'architecture, urbanisme et paysage qui a aussi aménagé les espaces publics du stade Océane du Havre), « perpétue l'esprit de modernité du Havre tout en prenant en compte le contexte et la situation du site » selon Stéphane Millien, chef de projet du pôle Aménagement construction de la Codah.

Situé sur le quai de la Réunion, le Carré des Docks se divise en deux ensembles : une partie neuve qui comprend une salle de congrès/spectacles pouvant accueillir 2 300 personnes et un amphithéâtre d'une



Une conjonction de briques et de panneaux métalliques thermolaqués en façade. © Richez Associés / Georges De Kinder

capacité de 400 places doté d'une grande façade vitrée donnant sur le bassin Paul Vatine ; et une partie réhabilitée qui propose un parc d'exposition divisé en trois halls contigus d'une capacité totale de 7 000 m². Cette dernière partie garde sa structure composée de trois nefs habillées de briques alors que la première se compose de panneaux métalliques thermolaqués d'une couleur champagne qui tire vers les gris selon la luminosité ; un choix assumé par l'architecte « *alors que la ville voulait de la brique, mais les terrains vaseux ne le permettaient pas* », selon Thomas Richez. Ce centre alimente

aussi en chauffage un morceau du quartier avec une pompe à chaleur eau de mer.

« *Il faut continuer à travailler sur des filières qui font les spécificités du territoire havrais* », insiste Thierry Lochard. Des projets sont en cours dans le quartier Saint-Nicolas, toujours élaborés dans l'esprit de « *faire campus* ». L'école de management de Normandie, avec plus de 1 000 étudiants, et la Cité numérique, avec un incubateur et un hôtel d'entreprises, s'implanteront dans un nouveau bâtiment, quai Frissard, prévu au printemps 2019.

Jean-Baptiste Le Roué

L'amphithéâtre donne sur le bassin Paul Vatine. © Richez Associés / Georges De Kinder

